

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 54 (1966)

Heft: 63

Artikel: Communiqué : vacances familiales pour l'été 1966

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-271389>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Intéressants travaux de diplôme

Divers travaux sur des sujets très différents, mais susceptibles de nous intéresser tous, ont été présentés récemment par des étudiants de l'École de Genève. Nous en donnons ci-dessous un aperçu.

La préparation éducative de la future mère

Il semble que l'on a déjà beaucoup, sinon tout dit sur ce sujet. Ce n'était pas l'avis du Dr François Jaeggi, médecin-adjoint du Centre psychosocial universitaire, lorsqu'il a proposé à Mme Simone Perrot-Bacchetta et à Mme Eric Gindrat comme thème de leur travail de diplôme à l'École de service social.

Ils ont interrogé cinquante jeunes femmes qui attendaient leur premier enfant, et par conséquent leur mari. Comment se préparaient-elles à cette naissance? Comment envisageaient-elles l'alimentation et l'éducation à la préparation de leur enfant? Feraient-elles suivre leur enfant, par qui et à quels intervalles? Voyaient-elles l'utilité d'une consultation systématiquement organisée ou fonctionnerait une équipe de spécialistes?

Préoccupations et réticences

Faisant leurs visites à deux, l'un prenant des notes pendant que l'autre conduisait la conversation, les enquêteurs n'ont, en général, pas eu de peine à obtenir des réponses. Au contraire, plusieurs de ces futures mères étaient heureuses de parler de leurs joies ou de leurs soucis. Certaines, surtout celles qui avaient souffert de troubles pendant leur grossesse étaient beaucoup plus préoccupées de la santé probable de leur enfant que de son éducation. Presque toutes désiraient l'allaiter et, sur les cinq qui ne comptaient pas le faire, quatre y étaient contraintes par la nécessité de placer leur bébé pour reprendre leur travail et le regrettaient.

La conversation a porté entre autres sur la fréquentation des cours de préparation à l'accouchement et ceux de puériculture, la lecture de livres ou brochures destinés aux jeunes mamans, les conseils qu'elles recevaient ou recevaient de leur famille.

Les enquêteurs ont noté qu'il s'agit souvent la vision d'un film qui a eu le plus d'influence, par exemple celui intitulé «Le cas du Dr Laurent» les a incitées à s'inscrire au cours de préparation à l'accouchement donné à la Maternité et c'est aussi la vision du film projeté pendant ce cours qui a donné aux maris l'envie d'assister à la nais-

sance de leur enfant — ce qui n'est, hélas, pas toujours possible en troisième classe.

Plusieurs ont apprécié de pouvoir s'inscrire au cours de soins au foyer de la Croix-Rouge genevoise, au rayon-lavette de deux grandes pharmacies.

Si la plupart des mères voyaient l'utilité de faire suivre la santé physique de leur enfant, elles manifestaient une certaine hésitation, voire de l'hostilité envers un contrôle éventuel de son développement psychomoteur. Il a été aussi relativement difficile d'apprendre à ces époux relativement jeunes de l'éducation de leur futur enfant.

Dans ses commentaires, le Dr Jaeggi dit que cette enquête lui avait fait beaucoup mieux comprendre la rupture entre la formule ancienne où la jeune mère était tout naturellement guidée par sa propre mère et les conditions de vie actuelles. Il est vrai que la future mère peut aussi bénéficier maintenant de techniques nouvelles en matière de diététique ou de préparation à l'accouchement. Le problème essentiel est de leur faire connaître les possibilités à leur disposition. Il a aussi remarqué la forte proportion d'étrangères qui n'avaient rien lu malgré les brochures rédigées dans leur propre langue. Il a noté la réticence à l'égard des consultations psychologiques et pense qu'il vaut mieux développer les services déjà existants et plus ou moins connus et acceptés en augmentant leur personnel afin qu'il puisse consacrer plus de temps à chaque cas.

* * *

La nouvelle profession d'animateur de jeunesse

Un autre travail était présenté par M. Weber sur les animateurs de jeunesse. Le candidat a questionné de nombreux animateurs en fonction ou ayant travaillé au cours des cinq années précédentes dans plusieurs cantons romands afin de déterminer ce qu'était, en fait, le champ d'action et les conditions de travail des personnes ayant choisi cette nouvelle profession qu'il définit comme celle de personnes travaillant auprès de jeunes en milieu ouvert à l'exclusion des ecclésiastiques considérés plutôt comme animateurs de jeunesse. Il a obtenu des réponses de quarante-deux personnes, dont vingt femmes, sur les quarante-sept auxquelles il s'est adressé. Ils occupent ou ont occupé des postes très variés dans des centres de loisirs, des groupes paroissiaux, des mouvements de jeunesse et la liste de leurs activités est impressionnante puisqu'elle va de la présidence de discussions littéraires aux balais de nettoyage par toutes sortes d'autres choses. Les uns avaient fait auparavant des études universitaires, quelques-uns appris et

exercé un autre métier. Plusieurs regrettaient de ne pas avoir eu de formation spécifique quoique «ce qu'on est» est le plus important. Les premiers cours organisés le furent naturellement «en cours d'emploi», ce qui a présenté l'avantage que les étudiants y apportaient déjà une certaine expérience pratique, mais qu'il ne faut pas confondre avec des cours de perfectionnement que tous jugent très utiles.

Une profession d'avenir

La plupart des animateurs de jeunesse travaillent avec plusieurs équipes de bénévoles, ce qui demande un certain talent d'organisation. Actuellement, ils occupent surtout d'adolescents et d'enfants, mais parfois d'adultes. Il faudrait donc qu'ils soient aussi préparés à travailler avec ces derniers, mais M. Weber croit qu'il serait faux d'intégrer des jeunes à des groupes d'adultes sous prétexte d'une similitude d'intérêts; ce qui est nécessaire, c'est de préparer les jeunes à leurs loisirs d'adultes.

Ceux des animateurs qui avaient quitté la profession lors de l'enquête s'étaient en général dirigés vers une activité sociale ou pédagogique ou encore étaient retournés à leur ancien métier; mais ceux qui étaient toujours animateurs envisageaient souvent de le rester plusieurs années ou même indéfiniment, ce qui montre que cette profession est en train de devenir une vraie carrière. Il faut ajouter que de nouvelles perspectives s'ouvrent en milieu fermé, peut-être dans les grandes entreprises ou même ailleurs encore.

M. Rémy Wyler, directeur de la Cité universitaire, qui avait dirigé le travail de M. Weber en a repris et souligné plusieurs points. Il croit à l'avenir de la profession en raison de sa polyvalence et aussi de l'importance de plus en plus grande que vont prendre les loisirs des adultes.

* * *

Personnes âgées et jeunes délinquantes

Mlle Dussoix a étudié toute la structure de l'aide extrahospitalière aux vieillards. Elle a utilisé le questionnaire de la Commission cantonale pour les personnes âgées qui lui a aussi fourni la liste des personnes qu'elle a vues, ce qui permettra d'intégrer plus tard les données qu'elle a recueillies dans la grande enquête en cours et qui doit porter sur un millier de cas.

Si le Dr Junod a félicité Mlle Dussoix de s'être abstenue d'établir des statistiques et des pourcentages d'après le nombre limité de cas examinés, il n'a pu lui-même qu'être effrayé des estimations faites par le Centre d'Hygiène Sociale de la Croix-Rouge et le Service d'aides ménagères au foyer quant à la proportion de personnes âgées qui ne sont plus capables de se préparer un repas ou d'aller faire leurs commissions, sont donc entièrement dépendantes de leur entourage et pour lesquelles l'hôpital de jour, encore à créer, serait un grand bienfait.

Le travail de Mlle Bourgeois a porté sur un sujet rarement étudié bien qu'un certain nombre de jeunes filles comparaisissent chaque année devant les tribunaux pour mineurs. L'auteur a examiné très à fond le problème, surtout sur la base des dossiers de la Chambre pénale de l'enfance, mais en recourant aussi à ceux du Service de la jeunesse ou du Tuteur général lorsque ces deux instances ont eu à s'occuper des adolescentes en question. Elle a particulièrement fouillé les causes et les caractéristiques de la délinquance juvénile féminine et cherché à voir en quoi elle se distinguait de celle des garçons plus spectaculaire car tant les peines que les mesures éducatives doivent être et sont d'ailleurs différentes. En effet, si les délits des adolescentes sont, en général, bénins par rapport à ceux des garçons, ils révèlent souvent une inadaptation beaucoup plus profonde.

Dans ses commentaires, Mme Claire Filiatze, juge assesseur à la Chambre pénale de l'enfance, qui avait dirigé le travail, a fait une franche critique de la situation actuelle résultant de la disparité entre les dispositions du Code et les mesures que peut effectivement ordonner la Chambre. C'est ainsi qu'il n'y a aucune institution fermée adéquate pour recevoir des délinquantes mineures de moins de 18 ans, alors qu'une peine de détention serait, dans certains cas graves, le meilleur moyen de les faire réfléchir, elles et leurs parents. Elle a aussi déploré qu'il soit si difficile de trouver des familles d'accueil lorsque ni le maintien dans la propre famille, ni le placement dans une maison de rééducation ne sont indiqués. Elle a fait appel, à cet égard, au sens social de la population en précisant qu'il ne fallait pas confondre le placement de la jeune fille comme aide ménagère avec celui dans un foyer familial où elle serait entourée tout en faisant un apprentissage ou occupant un emploi au dehors.

* * *

Les malades atteints de sclérose en plaques

Mlle Janine Dumarthey, elle, a fait, à Lausanne, sous la double direction du Dr Michel Jaquier, professeur de neurologie et de Mme Danielle Goumaz, assistante sociale, et à la demande de la Société suisse de sclérose en plaques, une enquête auprès de cent jeunes personnes atteintes de cette maladie, afin d'éclaircir l'opportunité de créer à leur intention un service social spécialisé.

Une discussion a ensuite porté surtout sur le problème de la révélation du diagnostic au malade et celui de son hospitalisation éventuelle dans une maison de vieillards. Y ont pris part notamment le Dr Junod de Genève, le Dr Charles Durand, de Prangins, Mlle Eidenbenz, secrétaire de la Société suisse de sclérose en plaques et le professeur Jaquier lui-même. Celui-ci pense qu'il vaut mieux, dans la règle, dire la vérité au patient, mais en choisissant bien le moment et la manière, et en insistant sur le fait que la maladie a une évolution très lente et que les moyens thérapeutiques actuels lui permettront probablement une vie plus ou moins normale encore pendant plusieurs années.

Les expériences faites à la station spécialisée de Montana montrent qu'à part certaines exceptions, les patients sont encouragés de savoir qu'ils ne sont pas seuls à être atteints par cette maladie redoutable et dont l'étiologie est mal connue. L'enquête a montré que les conditions sociales ne semblaient avoir aucune influence sur son apparition. Il se développe spontanément entre eux un sentiment de solidarité.

Si du point de vue des vieillards, il n'y a pas d'inconvénient à admettre dans les maisons qui leur sont réservées aussi des personnes atteintes de plaques, par contre, ces malades, surtout ceux de moins de 60 ans, ont une grande répugnance à entrer dans une maison de retraite. Ils acceptent beaucoup plus facilement l'hôpital qui a pour eux une valeur positive et ne leur semble pas une voie de garage où ils risquent d'être oubliés.

COMMUNIQUÉ

Vacances familiales pour l'été 1966

Véritable département des vacances du CSP, le Centre protestant de vacances organise de nombreux camps et colonies, pour les enfants d'âge scolaire et pour les adolescents (camps itinérants à l'étranger). A Pâques, en été et en hiver, ses 80 moniteurs et directeurs animent des colonies en Suisse et à l'étranger après avoir été formés tout au long de l'année. 1966 totalise 17 000 journées de vacances.

Une nouvelle formule sera expérimentée en été 1966 : les vacances familiales sur l'île d'Elbe, où parents et enfants seront logés dans des «unités familiales» spécialement aménagées et pourront profiter d'un équipement d'été très formé tout au long de l'année. 1966 totalise 17 000 journées de vacances.

Renseignements : Centre social protestant, 20, promenade Saint-Antoine, 1204 Genève.

La relieuse artisanale

APTITUDES REQUISES

Bonne santé. Robustesse et résistance physique. Ne pas être sujette à la transpiration des mains. Propreté, ordre, méthode, soin, précision, habileté manuelle. Bon coup d'œil. «Jugette», sens artistique, goût pour la couleur. Bonne intelligence moyenne (il faut savoir reconstituer volumes et textes). Force musculaire (il faut souvent transporter des piles de livres). Pouvoir de concentration et résistance nerveuse (la durure à la main est particulièrement fatigante). Sens de l'organisation dans le travail (savoir, par exemple, commencer par un travail de collage, pour pouvoir ensuite s'atteler à un autre ouvrage pendant que «ça» sèche, etc.). Amour des livres.

Formation nécessaire avant l'apprentissage : Avoir terminé sa scolarité. Connaissance des langues (les textes à reconstituer n'étant pas toujours en français) et du dessin.

APPRENTISSAGE

Age minimum : 16 ans.

Durée : 3 ans et demi, soit en reliure artisanale, soit en reliure industrielle. Complément d'un an pour l'obtention du certificat dans l'autre branche.

Programme pour la reliure artisanale : 1re année : pliage manuel, préparation et renforcement, collage et couture, exécution de brochures simples et cartonnées, de reliures demi-toile, de cartables simples, de boîtes et d'étuis tracés, exécution d'ouvrages sur carton, travail à la cisaille et à la machine à encoller. 2e année : traitement du bloc, préparation de reliures soignées avec planches et renforcements spéciaux, reliures pleine toile, demi-parcœur et plein papier, exécution de registres simples, de cartables à pattes rainées, de boîtes à couvercle isolé, tracées et composées, ainsi que d'albums, de tranches simples, de travaux de collage de surface, pratique de la technique de reliure sans couture, travail au masticot, à la couseuse au fil de fer (blocs et brochures), à la machine à rainer et à perforer, reliure de cahiers de musique, exécution de passe-partout simples avec ou sans fond, montage de cartes, exécution de tranchefiles.

3e année et dernier semestre : perfectionnement et diverses techniques de couture et brochage, reliures demi-peau, exécution normale et à la française, reliure plein papier avec coiffe, exécution de tranches dorées et colorées, fabrication de livres d'hôtes, de livres de cabanes, de registres avec dos à ressort et répertoire, dorure à la main, fabrication de cartables avec pattes recouvertes, de passe-partout à bords biseautés, de boîtes angulaires ou rondes avec ou sans gorge, montage de plans et dessins sur carton ou tissu, fabrication d'étuis à livres et d'étuis à livres, exécution de reliures pleine peau souples et de reliures parchemin, montage de photos et de gravures. Connaissances professionnelles : propriétés, manières de travailler, calcul de la quantité, les matières utilisées, histoire du livre et de la reliure, cadre et image, les écritures, les techniques, entretien des outils et machines. Hygiène. Dessin.

Elle «habille» les livres dont elle a assemblé les pages. C'est une artisanne et une artiste.

L'OFFRE ET LA DEMANDE

La demande : Le manque d'apprentis relieurs a donné lieu à une campagne de recrutement. Mais la pénurie dure toujours.

Perspectives d'avenir : Une relieuse habile peut être qualifiée et mieux payée. Celle qui a le sens de l'organisation et l'autorité nécessaire peut devenir chef et diriger la main-d'œuvre auxiliaire, par exemple. Elle peut aussi s'établir à son compte. Il y aura toujours assez d'amateurs de beaux volumes artistiquement reliés.

L'offre : Un métier attachant comme tous ceux de l'artisanat, un métier qui procure le plaisir de «la belle ouvrage dans laquelle on a mis son cœur».

CONDITIONS DE TRAVAIL

Horaires : 44 heures par semaine.

Vacances : 3 semaines annuelles.

Salaires : 1re année d'apprentissage : 50 fr. par quinzaine. 2e année : 75 fr. par quinzaine. 3e année : 100 fr. par quinzaine. Et le dernier semestre : 135 fr. par quinzaine. Puis, le salaire d'une relieuse atteint 6 fr. de l'heure, et même plus.

Avantages sociaux : Outre l'AVS complémentaire, assurance maladie obligatoire.



CAISSE CANTONALE D'ASSURANCE POPULAIRE - NEUCHÂTEL

Toutes combinaisons d'assurance sur la vie

Assurances mixtes à tarif réduit pour les personnes du sexe féminin. Combinaison spéciale pour les jeunes mariées.

Institution neuchâteloise de droit public, créée pour encourager l'assurance et la prévoyance dans le canton.

AGENCES GÉNÉRALES : 1, RUE DU MOLE, NEUCHÂTEL Tél. (038) 5 73 44
34, AV. L.-ROBERT, CHAUX-DE-FONDS (038) 2 69 95



Ecole pédagogique privée FLORIANA

LAUSANNE - Pontaise 15 - Tél. 24 14 27

● **FORMATION**
de gouvernantes d'enfants
de jardinières d'enfants
et d'institutrices privées

● **PRÉPARATION**
au diplôme intercantonal
de français

La directrice reçoit tous les jours de 11 à 12 heures (sauf le samedi) ou sur rendez-vous